

# entreprises fluviales de France

## Une nouvelle structure et de nouvelles ambitions pour les transporteurs fluviaux

« *Unis pour un transport fluvial fort et durable* »

**La Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA) et le Comité des armateurs fluviaux (CAF) cèdent la place à une toute nouvelle organisation : Entreprises fluviales de France (E2F).**

Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre, la nouvelle fédération, reconnue représentative de la branche au niveau national, réunit toutes les familles du transport fluvial : artisans bateliers, armateurs, transporteurs de passagers, opérateurs en compte propre, croisiéristes et péniches hôtels... Accueillant un collègue dédié aux artisans bateliers, aux côtés des collèges « *armateurs* » et « *passagers* », la fédération offre aux entreprises artisanales de batellerie, dépourvues d'organe de représentation, l'occasion d'être de nouveau représentées et défendues par une organisation puissante.

### UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR TOUTES LES COMPOSANTES DU TRANSPORT FLUVIAL

E2F définira et mettra en œuvre une politique globale apportant visibilité et cohérence à un secteur souvent perçu jusque-là comme isolé et morcelé, pour qu'il puisse se faire davantage entendre et se développer. La fédération assurera la défense des intérêts des transporteurs dans leur diversité, et portera une voix forte et unique dans les instances professionnelles et auprès des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens.

**Pour Frédéric Avierinos, Vedettes de Paris, Président du Collège Passagers :** « *Le renouveau du transport fluvial dépendra de sa cohésion et de sa capacité à exprimer d'une même voix une exigence forte pour répondre aux aspirations des citoyens en faveur d'un transport durable et d'un tourisme soutenable au service de notre économie.* »

### UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE VISION PARTAGÉE

Entreprises fluviales de France souhaite porter une vision d'avenir partagée et ambitieuse, appuyée sur plusieurs axes clés :

- Être identifié comme un acteur majeur de la mobilité durable ;
- Mobiliser tous les leviers de développement possible ;
- Coordonner les diverses branches spécialisées de la profession ;
- Contribuer à la promotion des intérêts du transport fluvial français et des professions s'y rattachant, ainsi qu'au mieux-être des femmes et des hommes qui y travaillent ;

- Favoriser l'essor du tourisme fluvial au service de l'attractivité touristique de la France ;
- Promouvoir l'intégration du transport fluvial au sein des chaînes logistiques multimodales ainsi que le développement, l'entretien, la modernisation et l'aménagement des voies navigables ;
- Renforcer et valoriser le secteur et ses acteurs en témoignant de ses réussites.

**Pour Pierre Dubourg, SARL Fluviale Saône, Co-Président du Collège artisans :** « *Le transport fluvial c'est le lien entre les territoires, un lien que la mondialisation des échanges a fait oublier pendant des décennies à notre pays. Nous croyons que les voies navigables qu'elles soient grandes ou petites forgent ce lien au travers d'un réseau à sauvegarder et à développer et d'une batellerie reconnue pour son professionnalisme.* »

**Pour Pascal Rottiers, Fluviatrans, Co-Président du Collège artisans :** « *Les performances environnementales et sociétales du transport fluvial en matière d'émission de CO2, de sécurité et d'occupation des infrastructures sont de loin supérieures à celles des autres modes de transports terrestres. Il nous faut prendre appui sur cette réalité auprès des chargeurs et des clients du tourisme pour pousser au maximum notre avantage concurrentiel.* »

## S'ORGANISER POUR ASSURER SON AVENIR

Dans un contexte économique, environnemental, social et réglementaire en perpétuelle évolution, il est essentiel de fédérer tous les acteurs et de construire un espace de dialogue ouvert pour mettre en œuvre des stratégies à court, moyen et long terme et créer un environnement favorable à l'activité économique de tous les opérateurs fluviaux.

**Pour Pascal Girardet, Sogestran – CFT, Président du Collège Armateurs :** « *C'est bien en partant des besoins et des attentes du marché que la réglementation doit évoluer si l'on souhaite qu'elle soit comprise et respectée et utilisée à des fins de développement. Ici, le rôle des institutions est crucial, d'autant plus à la veille de l'ouverture du canal Seine-Nord Europe et de la concurrence des pays voisins.* »

Organisé en collèges (Armateurs Fret, Artisans Fret / Passagers), Entreprises fluviales de France s'attachera à créer un cadre de développement économique et durable dans tous les domaines : social et formation, technique, réglementaire, fiscal, environnement, etc. Par leurs participations, les adhérents façonneront les orientations stratégiques de la fédération, qui a également décidé de la mise en place de délégations régionales : Nord ; Seine/Loire ; Est/International ; Rhône ; Bourgogne et Ouest.

**Pour Didier Leandri, Président délégué général d'E2F :** « *La nouvelle structure sera ainsi au plus près des entreprises, au plus près des territoires et au plus près des acteurs de la filière pour contribuer avec sa force d'entraînement au renouveau du transport fluvial.* »

## CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

Téléphone : 01.42.60.36.64

E-mail : [vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr](mailto:vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr)

